



LE PETIT JOURNAL

SAINT CHRISTOL

Printemps - Été 2023





SOMMAIRE

- P. 3 : **Edito**
- P. 4 : **Travaux et projets**
- P. 6 - P. 8 : **La ferme de Mirabel**
- P. 9 : **Inauguration du sentier
du Talaron**
- P. 10 - P. 11 : **Saint Christol, autrefois
et aujourd'hui**
- P. 12 - P.13 : **La D.F.C.I**
- P. 14 : **Dédicace**
- P. 15 : **Bienvenue, Informations
utiles et agenda**

Avec l'arrivée des beaux jours, ce Petit Journal vous propose l'agenda des festivités de cet été. Je voulais à ce titre remercier tout particulièrement les bénévoles des associations qui donnent de leur temps pour faire vivre notre village.

Ces moments sont importants pour permettre des rencontres entre les habitants, les résidences secondaires et les gens de passage.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été 2023.

Nicolas Freydier et l'équipe du Conseil Municipal

L'équipe du Conseil Municipal : Karine Brosse, Danielle Coulomb (première adjointe), Erika Coulomb, Claire Desjardins, Nicolas Freydier (Maire), Jean-Luc Grousset, Christophe Hubac (troisième adjoint), Michèle Hubac, Guy Miller, Anne-Sophie Petrel (seconde adjointe)

Comité de rédaction du Petit Journal de Saint Christol :

Danielle Coulomb, Erika Coulomb, Jean-Luc Grousset, Christophe Hubac, Michèle Hubac et Anne-Sophie Petrel

Graphisme : Olivier Lavigne - www.olivier-lavigne.com

Impression : Ellipse Impressions - www.ellipseimpressions.com

TRAVAUX ET PROJETS

FIN DES TRAVAUX DE LA MAIRIE

Comme précisé dans le dernier numéro, les travaux engagés à la mairie sont terminés. Il reste seulement à goudronner le devant du bâtiment.

Le montant des travaux s'est élevé à 146 500 € ttc, dont plus de 24 000 € de TVA.

Nous avons obtenu 110 000 € de subventions (35 000 € de l'État, 30 000 € de la Région, 20 000 € du Département, 25 000 € de la Poste), soit un reste à charge pour la commune de 36 500 €.

En attendant l'inauguration, pour laquelle nous n'avons pas encore arrêté de date, voici quelques photos pour les personnes qui ne se sont pas encore rendu en mairie.



BUDGET COMMUNAL

Pour votre information, le résultat de clôture du budget 2022 est excédentaire à hauteur de 52 038,88 €. Ce résultat comprend un excédent de fonctionnement de 71 273.31 € et un déficit d'investissement de 19 234.33 € (dû au reste des subventions à percevoir pour la rénovation de la mairie).

Sur le poste de fonctionnement, rien à signaler de particulier. Nous avons fait le choix en 2022 de ne pas faire de goudronnage et de prévoir un budget plus important en 2023.

Le budget 2023 a été voté le 28 mars, il est décomposé de la manière suivante : 226 626 € pour le fonctionnement et 106 970 € pour l'investissement, soit un budget global de 333 596 €.

TRAVAUX POUR 2023

Il est nécessaire de réaliser rapidement la réfection du premier virage de la route des Pizes avant que la route ne s'affaisse. Une demande de subvention sera effectuée auprès du Département, dans le cadre du programme Atout Ruralité 07, pour la réfection de ce tronçon

Des travaux de peinture sur les fenêtres des salles communales vont être réalisés très prochainement ainsi que sur les passes de toit et les volets du logement de l'Auche.

Nous envisageons également des travaux de goudronnage sur l'ensemble de nos routes communales.

LE BUS FRANCE SERVICES DE VAL'EYRIEUX : UNE AIDE PRÉCIEUSE POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le bus France Services est un espace ouvert à tous qui vous permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA...

Un agent est présent pour vous accueillir, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, Allocation Personnalisée au Logement (APL), carte grise, Revenu de Solidarité Active (RSA), impôts, permis de conduire, demande de carte d'identité ou de passeport, accès à vos services en ligne.

Et en complément des démarches administratives, le bus France services de Val'Eyrieux vous donne accès à un poste informatique en libre-service.

Vous pouvez vous rendre sur les permanences de St Christol mais également sur celles des autres communes.

Tournée du Bus à Saint Christol de 14h30 à 17h30

Le 30 juin 2023

Le 28 juillet 2023

Le 22 septembre 2023

Le 20 octobre 2023

Le 17 novembre 2023

Le 15 décembre 2023

Pour vous rendre sur une permanence d'une autre commune, vous pouvez télécharger le calendrier complet sur : www.valeyrieux.fr/franceservices

LA FERME DE MIRABEL

Bonjour Anne Sophie, peux-tu te présenter ?

J'habite Faveyrolles depuis 21 ans, j'étais là-bas à l'âge de 19 ans.

Tu es originaire d'ici ?

Alors, mon père a été élevé à Saint Barthélemy mais moi je suis arrivée ici lorsque j'avais 15 ans. J'ai fait un bac économique et social au Cheylard, après ça, j'ai fait un apprentissage en pâtisserie puis en boulangerie. En sortant de la boulange, j'ai trouvé un poste en boucherie et j'y suis restée presque 18 ans, jusqu'en 2022. Ensuite, c'est la reconversion. Étant donné qu'à Faveyrolles on a pas mal de terres, 21 hectares, c'était une opportunité pour créer une exploitation, et avec une passion pour les poules, j'ai créé une partie avicole.



Et ta famille ?

Fabrice travaille au Cheylard, chez Ladreyt depuis qu'il a 15 ans où il a commencé son apprentissage, il est charcutier traiteur. Nous avons un grand garçon de 11 ans et demi, Enzo. La pré-adolescence c'est pas facile tous les jours, mais par contre, il travaille très bien à l'école !

C'est super, c'est une bonne chose ! Et donc, tu as créé ton activité depuis quand ?

Début 2023, la Ferme de Mirabel a vu le jour. Parce que chez nous, c'est Mirabel et Faveyrolles... Le hameau s'appelle Faveyrolles, mais nos terres sont sur Faveyrolles et Batail, et, Mirabel et Faveyrolles. Et il y a le château de Mirabel... qui est en ruine mais il est là.

Donc je trouvais que la Ferme de Mirabel c'était joli question sonorité... Plus que Faveyrolles...

Alors ton activité ? Il y a des poules..?

Oui, de la production d'œufs, des pommes de terre, un peu des légumes, des châtaignes et le bois de chauffage. Donc pour le moment, j'ai une petite centaine de poulettes. On a une partie, à peu près la moitié, qui est issue de sauvetage de gros élevage plein air et bio.

C'est une race particulière ?

Ce sont des Lohmann. On les récupère à petits prix... mais c'est vendu pas cher, car à la base elles sont vendues pour l'abattoir.

Le problème c'est que quand on les récupère, elles sont vraiment en mauvais état physique et il faut donc leur apporter beaucoup de soins avant qu'elles puissent être en capacité de produire.

Pendant un bonne première période, elles ne font que dormir, elles se reposent, elles se prélassent toute la journée, donc elles font très peu d'œufs...

C'est marrant, tu as le sourire quand tu en parles... C'est donc vraiment une passion les poules..?

Oui c'est vraiment une passion... en plus on a plusieurs races à la maison, et on a des poussins qui vont naître bientôt, ça va donner de belles races très très grandes. C'est surtout aussi de voir l'évolution quand on les récupère, et 6 mois après, elles sont transformées... Parce que quand on achète des œufs plein air bio au supermarché, on pense que c'est déjà bien au niveau du bien être des volailles mais ce n'est pas ça... Même s'ils les laissent sortir tous les après-midi, il n'y a peut-être que 20 ou 30 % de la population qui va sortir... La plupart restent enfermées car elles ont peur. Chez nous, c'est moi qui leur ouvre le matin et ferme le soir, il n'y a pas de porte automatique...

Elles sont protégées une fois dehors, j'imagine ?

On a un coin qui est protégé, parce que c'est un coin qui craint beaucoup la buse, je ne sais pas pourquoi. Et un autre poulailler de 10 m² qui est clôturé, mais il y a les oies, et je pense que la buse a peur des oies, et le renard ne s'en approche pas non plus pour le moment...

Pour la partie légumes tu as dû investir dans du matériel aussi ?

Oui, on en avait pas mal, mais il a quand même fallu acheter un autre tracteur, et la propriété à côté qu'il a fallu acheter avec la SAFER pour pouvoir agrandir la surface... c'est à dire que pour les pommes de terre, tous les trois ans, on essaie de faire tourner les terres. Pendant trois ans, on va re-semer en herbe, comme ça la terre se recharge. Ça évite de blinder d'engrais, on rajoute du fumier et ça marche... Nous on ne fait pas une grosse production et il faut déjà beaucoup de terre. On met le minimum d'engrais et on ne traite pas pour le ver qui pique, le ver qui grignote etc... En traitement, on met de la bouillie bordelaise. Les pommes de terre, c'est comme les poules, il faut s'en occuper. Donc en binant, on bute, ça permet de bien récupérer l'eau dans les sillons et en plus la patate aime bien être enterrée, et recouverte au niveau des racines. Ensuite quand on les arrache, on passe le motoculteur et comme on débroussaille et qu'on ne desherbe pas, le fait qu'elles soient butées permet de savoir où passer la machine.

Et pour l'arrosage ?

On a une source, une grosse source... Et on respecte les restrictions. Après quoi qu'il en soit, l'irrigation c'est très compliqué par les temps qui courent...

Et côté vente ?

Pour les œufs ça se passe très bien. Ça a commencé avec la bouche à oreille, puis avec Facebook. Je suis aussi passée dans les immeubles au Cheylard pour coller des affiches et expliquer que je passe deux jours par semaine, les mardis et samedis et les gens ont appelé...

Pour les légumes c'est le même principe... Et je livre aussi sur Saint Christol, chez Véronique Au bord du Talaron pour les œufs. Pour le Cheylard, j'ai un point de vente à la maison bleue.

Tu as des idées de développement pour ton activité ?

Je vais investir dans une couveuse et je vais faire naître des poulets de chair. Je vais les élever pendant 4 mois pour faire des poulets à viande. Je démarre à partir de cet été... donc ils seront prêts en septembre, octobre. Ça va faire de gros poulets, ils vont faire plus de 2 kg pièce... Alors par contre, c'est tout un cheminement pour s'imaginer qu'on allait les faire tuer avec Enzo parce qu'on s'y attache

Donc, il y aura un troisième espace dédié aux poulets qui vont être abattus, et on va partir dans cette optique là, on sait qu'ils vont naître pour être abattus mais on sait qu'ils vont passer une bonne vie pendant 4 mois. Ça fait 120 jours, contrairement au supermarché, où l'on peut trouver des poulets qui ont 35 jours d'élevage pour le bas de gamme, et des poulets Label rouge qui ont 90 jours... Bon, ça fera des prix élevés mais j'ai déjà des commandes... pour ceux qui veulent se régaler avec un très bon poulet...on va espérer que ça marche !

À terme, on ira certainement jusqu'à 250 poulettes, mais il faut que je fasse d'autres parcs et d'autres bâtiments... Au delà de 250, on change de statut, et je serais obligée de faire conditionner mes œufs dans un centre agréé. Et puis je ne veux pas changer la qualité de l'œuf... ça fait déjà beaucoup de travail...

Aussi, j'ai plusieurs formations qui vont se dérouler en septembre pour la biosécurité, le bien-être animal et le Phyto sanitaire.

Et pour le bois de chauffage ? Et les châtaignes ?

Pour le bois, je livre dans un rayon de 30 km environ... On a du frêne, du châtaignier et de l'aulne en plusieurs dimensions, du 25, 40 et 50 cm.

Et pour les châtaignes, c'est principalement de l'expédition, chez Descours ou dans la vallée... plus occasionnellement à des particuliers.

La page Facebook c'est «La ferme de Mirabel» ?

Oui ça fonctionne bien. Il y a tout sur la page Facebook, les produits et la vie de la ferme. Et puis j'ai fait des flyers que je laisse à différents endroits...

Merci Anne Sophie.

Merci, j'aimerais aussi remercier les habitants de Saint-Christol qui jouent le jeu en me prenant des œufs.

Contact : 06 84 59 63 44 ou page facebook



INAUGURATION DU SENTIER DU TALARON



Une cinquantaine de personnes ont participé mercredi 24 mai 2023 à l'inauguration du sentier du Talaron en présence du Syndicat Eyrieux Clair, des Amis du Talaron, des élus des 4 communes de la Vallée du Talaron ainsi que d'autres communes, des conseillers départementaux, du PNR et des habitants de St Christol...

Au programme, une balade champêtre entre le village de St Christol et le verger conservatoire de la Chirouze.

Après les discours d'usage, est arrivé le moment de couper le ruban avant de partager le verre de l'amitié.

Désormais vous pouvez découvrir ce sentier de 20 kms au départ de Chervil jusqu'au Col des Fourches.

SAINT CHRISTOL AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

LES NOUVELLES DU TALARON

Votre journal avec les dernières actualités
de la commune

St-CHRISTOL

Incendie. — La foudre a éclaté dans la nuit du 12 au 13 courant, sur une maison sise au village de Saint-Christol, et a détruit très rapidement cette maison. Une belle jument qui se trouvait à l'écurie a été foudroyée. Les pertes couvertes par une assurance s'élèvent à 4.000 francs environ.

Le Journal de Tournon - 19 juillet 1908

SAINT-CHRISTOL

Une maison s'effondre. — La maison d'habitation occupée par Mme Vve Fraysse, au quartier du Fau, s'est effondrée subitement. M Daniel Fraysse fils, qui faisait sa toilette, a été enseveli sous les décombres, d'où on parvint, après de nombreux efforts, à retirer son cadavre. La mort du jeune homme avait été instantanée.

Le journal d'Aubenas
- 14 avril 1928

SAINT-CHRISTOL

Les Sangliers. — Une nouvelle qui ne sera pas pour déplaire aux bons tireurs de la région. Deux sangliers ont fait, ces jours derniers, leur apparition dans la vallée de Faveyrolles. L'un d'eux aurait même été tiré par un chasseur qui croit l'avoir blessé, mais peu grièvement.

FAITS DIVERS

LE CHEYLARD

Grave accident d'automobile. — L'automobile de M. Coq, de St-Genest Lachamp a, au quartier d'Echarlives, commune de St-Christol, happé un grand mutilé de guerre, nommé François, dit Charlot, le trainant sur une distance de 7 à 8 mètres, lui occasionnant de graves blessures sur tout le corps.

Relevé par les témoins de cet accident, le blessé a été immédiatement dirigé à l'hôpital du Cheylard.

Son état inspire de vives inquiétudes.

La Croix de l'Ardèche - 21 Juin 1931

SAINT-CHRISTOL

Blessé par une vache. — Un bien triste accident est survenu à M. Blachier, maréchal-ferrant.

Il était occupé à ferrer une vache, lorsque la bête lui lança une ruade, atteignant M. Blachier à la main gauche, lui occasionnant une grave blessure : trois doigts, (pouce, index et majeur) ont particulièrement souffert.

Cet accident oblige le blessé à un long repos. Il est même à craindre qu'il ne puisse plus désormais exercer son métier, pour lequel l'usage des deux mains est indispensable.

La Croix de l'Ardèche - 21 mai 1933

Vol. — Dans la nuit du 27 au 28 juillet dernier, des voleurs se sont introduits dans la maison du sieur Roumegout, propriétaire à Faveyrolles, commune de St-Christol, et lui ont dérobé une somme de 380 fr. pliée dans un mouchoir de poche et cachée dans une vieille paillasse.

Les voleurs qui sont inconnus étaient évidemment au courant des habitudes de Roumegout. Ce dernier qui couchait dans son grenier à foin n'a rien entendu.

La Croix de l'Ardèche - 26 juin 1938

Incendie volontaire. — Casimir Colomb, âgé de 44 ans, né à Saint-Barthélemy-le-Meil, cultivateur à Gluiras, dans la nuit du 6 au 7 octobre dernier, mettait le feu au grenier de la maison de M. Ladreyt-Delarbre, cultivateur au hameau de Joinvin, commune de Saint-Genest-Lachamp.

Le lendemain, l'accusé en faisait l'aveu au sieur Avenas, de Saint-Christol : « Le feu, dit-il, ne voulait pas prendre ; j'ai dû aller chercher de la paille et remuer ensuite le foin avec une fourche. »

Plusieurs fois auparavant il avait proféré ses menaces d'incendier la maison Delarbre, et il avait même ajouté à M. Avenas que si Delarbre la faisait reconstruire, il la brûlerait de nouveau.

Le Journal de Tournon - 20 novembre 1892

St-CHRISTOL. — Les pirates de rivières qui empoisonnent ou se servent de filets à mailles fines sont nombreux dans nos régions. La gendarmerie a enquêté non sans résultats.

La Croix de l'Ardèche - 25 août 1940

SAINT-CHRISTOL

Braconniers de rivière. — Dernièrement, vers une heure du matin, plusieurs individus qui pêchaient sur le Talaron, affluent de l'Eyrieux, se voyant poursuivis par les gendarmes tirèrent sur eux plusieurs coup de fusil.

L'obscurité permit aux braconniers de fuir sans être reconnus.
Une enquête est ouverte.

Le Journal de Tournon
- 26 novembre 1898

Le Journal de Tournon
- 12 novembre 1911

LE CHEYLARD

Les sangliers. — Depuis quelque temps, des sangliers avaient été vus par des paysans, dans les communes du canton, particulièrement au Chambon, Dorbas et Saint-Christol, où ils firent pas mal de dégâts. Cette fois-ci, c'est à un kilomètre du Cheylard qu'ils sont venus. Le fermier de M. Marc Sauzet, député, a aperçu, il y a quelques jours, une laie et son petit au bois de la Chêze. La nuit dernière, ils vinrent jusque dans la cour du château de M. Sauzet ; les chiens donnèrent l'éveil. Des traces distinctes furent relevées.

Des mesures vont être prises pour nous débarrasser de ces êtres gênants.

Le crime de l'accusé aurait une stupide vengeance pour mobile : cette maison avait été adjugée à l'un de ses neveux qui la vendit ensuite à M. Delarbre.

La cour a rejeté les conclusions de M^e Chalamon, défenseur, tendant à l'examen médico-légal de Colomb.

Lorsqu'on lui demande ce qu'il a à ajouter à sa défense, il répond que pendant la nuit, il voit toujours des bêtes danser dans sa chambre, l'empêchant de dormir. (Rires dans l'auditoire).

Il est condamné, avec circonstances atténuantes, à cinq ans de travaux forcés.

St-MICHEL-D'AURANCE

Rixe. — Lundi soir, vers onze heures environ, le sieur Gustave Vernet, âgé de 21 ans, cultivateur à St-Michel-d'Aurance, regagnait son domicile en compagnie de plusieurs amis, lorsqu'il fit la rencontre du sieur Avenas, âgé de 32 ans, cultivateur à St-Christol. Avenas était également en compagnie.

Une discussion éclata entre les deux groupes, discussion qui dégénéra bien vite en rixe, au cours de laquelle Vernet reçut un coup de couteau au ventre.

Le coup avait été porté par Avenas qui a allégué pour sa défense, au cours de l'enquête, qu'il était en état d'ivresse et qu'il avait été provoqué. Ses antécédents sont bons.

Quant au blessé, il a été transporté au Cheylard, chez le sieur Ville, cafetier. Son état ne serait pas très grave.

L'affaire aura vraisemblablement son dénouement devant le tribunal correctionnel de Tournon. La gendarmerie du Cheylard a saisi le couteau qui servira de pièce à conviction.

Le Journal de Tournon
- 12 septembre 1896

Petites annonces

A LOUER à Puy-de-Talaron, Cne de St-Genest Lachamp, deux fermes de 4 et 7 bêtes à cornes. Bien situées sur route du Cheylard-Mézilhac. Bâtimens libres.

S'adresser à M. BURINE, Puy-de-Talaron par St-Christol (Ardèche).

La Croix de l'Ardèche - 3 juin 1934



C'est la Défense de la Forêt et Contre l'Incendie. En France, l'exode rural a favorisé l'extension de la forêt et autre végétation. Dans les années 70/80 des dizaines de milliers d'hectares de forêt s'envolent en fumée dans le sud du pays. Des drames humains, des sauveteurs perdent la vie... plus de 60 000 ha brûlent en 4 jours et 82 morts dans les Landes en 1949. C'est ainsi que la D.F.C.I. s'est mise en place, pour limiter le risque d'incendie, les pertes humaines, forestières et écologiques. La France est l'un des meilleurs pays au monde dans la lutte contre les incendies. Mais quand les éléments sont défavorables que peut on faire ? L'histoire montre que chaque fois qu'une sécheresse est présente le nombre d'incendie augmente avec les surfaces brûlées.

Le débroussaillage, autour des maisons sur une cinquantaine de mètres, est obligatoire. Des pistes sont créées ou mises au gabarit des véhicules de secours (D.F.C.I. de Vergnes aux Pizes). La création des pistes est bien subventionnée, mais l'entretien est aux frais de la commune (et ça coûte cher...). Des débroussaillages se font le long des routes, sur des crêtes. Des brûlages dirigés sont réalisés dans certains départements. Des points d'eau sont créés avec des citernes (Vergnes). Des tours de guet sont montées (poste de Serre en Don). Les jours d'alerte des avions quadrillent les zones les plus sensibles. Des patrouilles sont prédisposées au sol, d'autres font des rondes. Les sapeurs forestiers sont également mobilisés. Il existe des comités communaux feux de forêts. Ce sont des personnes bénévoles qui surveillent, guident les secours, informent le public en promenade, signalent les choses suspectes.

C'est un travail de longue haleine, fastidieux, répétitif et onéreux. Depuis de nombreuses années le sylvopastoralisme est une aide précieuse. L'anticipation, les nouvelles technologies, les prévisions météorologiques ainsi qu'une meilleure connaissance de la combustibilité des végétaux ont fait considérablement diminuer la surface brûlée en France.

La majorité des feux sont contenus rapidement. Lorsque les conditions sont très défavorables seuls quelques incendies échappent au contrôle des secours et font la une des journaux. Le budget annuel du département de l'Ardèche, pour la D. F. C. I. s'élève à 1,7 million d'euro.

Avec le changement climatique, les choses se compliquent pour tous les acteurs. 2022 est certainement un nouveau départ contre la lutte des feux de forêts pour les années à venir, 60 000 ha ont brûlés en France.

Dans les années 70/80 on dépassait souvent ce seuil. Les ruraux n'attendaient pas l'arrivée des pompiers pour combattre les flammes. L'urbanisation sauvage était moindre. D'autre part, la perception, la sensibilisation et l'approche écologique étaient bien différentes. Les médias font également un plus large écho de cette problématique.

Les O.L.D. (obligations légales de débroussaillage) en Ardèche.

Depuis 1985 (Art. L134-6 du code forestier) dans les 335 communes ardéchoises le débroussaillage est obligatoire autour des habitations, bâtiments et installations situés à moins de 200 m de la forêt, de landes, garrigues... rayon de 50 m autour des habitations, bâtiments, parfois 100 si le préfet ou le maire l'exige. **En Ardèche le débroussaillage est une obligation réglementaire.** Les propriétaires des voies privées, qui desservent une habitation, un bâtiment... ont l'obligation de débroussailler celles-ci sur une largeur de 2m de part et d'autre du chemin et élaguer à 4 m de hauteur pour permettre le passage des camions de pompiers. Le maire a l'obligation de contrôler l'exécution des travaux de débroussaillage. Il doit mettre en demeure les propriétaires concernés, faire exécuter le travail si ce dernier n'est pas réalisé. Les travaux de débroussaillage doivent être réalisés avant le début de l'été.

Qui réalise le débroussaillage ?

Le voisin de votre maison n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler la zone de 50 m qui se trouve chez lui. **C'est la maison qui génère le danger, c'est à son propriétaire de se mettre en sécurité et en règle.** Pour intervenir, il faut informer votre voisin de l'obligation faite par la loi et expliquer la nature des travaux. L'autorisation de débroussailler est d'abord orale (règles de courtoisie). Si pas de réponse, il faut envoyer une lettre recommandée avec AR, en précisant qu'à défaut d'autorisation accordée dans le délai de 1 mois, les obligations sont mises à la charge du propriétaire voisin (Art L-131-12 du code forestier). Si le refus persiste, **le maire doit être informé de la situation. Il suivra alors la procédure qui réglera le litige, les services de la préfecture prenant le relais.**

A noter que le débroussaillage favorise la biodiversité.

Les sanctions.

Si les travaux de débroussaillage ne sont pas réalisés, le montant des amendes varie de 135 € à 1500 €. Les autorités compétentes peuvent vous mettre en demeure de réaliser les travaux dans un délai imparti. Si les travaux ne sont toujours pas réalisés on encoure une amende de 35 € par m² non débroussaillé.

Quelques adresses utiles : La D.D.T. (04 75 65 50 00)

Service Départemental d'Incendie et de Secours, cellule débroussaillage : Chemin St Clair BP 718 07 007 Privas cedex.

Site internet : feux-foret.gouv.fr

DÉDICACE



A l'occasion de la sortie de son livre, *L'ours, Petit traité humoristique à l'usage des humains*, co-écrit avec Rémy Marion, Olivier Lavigne a réalisé une rencontre-dédicace le 17 mai 2023 sous le préau, à la mairie de Saint Christol.

Cet ouvrage est issu d'une nouvelle collection, Mondes Graphiques lancée par les éditions Actes Sud le 3 mai 2023. C'est «une collection de bande dessinée qui expérimente de nouvelles formes de récits documentaires scientifiques et déploie graphiquement les univers étonnants et méconnus qu'explorent les chercheurs-auteurs.». *L'ours* est donc le 1er invité de cette collection, avec le cachalot.

Olivier Lavigne a raconté l'origine de cette aventure : «Lors d'une exposition sur Boris Vian en 2020 à Arles, une éditrice de la maison d'éditions Actes Sud «a accroché» avec mon style de dessin. Elle m'a expliqué que la collection Mondes Sauvages fonctionnait très bien et qu'ils recherchaient des illustrateurs pour lancer une nouvelle collection dérivée de celle-ci, mais plus ludique, illustrée façon bande dessinée».

Après avoir découvert trois oeuvres de la collection Monde Sauvages, sur le cachalot, l'ours et l'oiseau, il a pu choisir de travailler sur les illustrations des textes de Rémy Marion, explorateur spécialiste des régions polaires et auteur du livre *L'ours, l'autre de l'homme*. L'étroite collaboration a donc pu débuter il y a plus de deux ans.

«...dans cet élégant album cartonné, qu'on lit comme on feuilletterait un bloc notes, un bloc à dessin, ou un peu des deux, on en apprend des choses, sur cet animal qui cohabite avec les humains depuis la préhistoire à travers tout l'hémisphère nord. Sur son mode de vie, son rôle dans la nature, mais également sur les mythologies, les religions, les expressions qui le mettent en scène (entre autres d'où vient le terme journalistique d'ours...)... En perdant au passage quelques idées reçues.» Extrait du journal La Marseillaise du 10 mai 2023.

Des rencontres en Librairie sont prévues le 3 juin à Arles, le 10 juin à Privas, le 22 septembre 2023 à Paris.

Vous pouvez regarder et écouter, en podcast, l'émission 28 minutes sur Arte du 9 mai 2023, l'interview dans *Toujours à la page* sur France Bleu drôme Ardèche.

Le livre sera en vente à la maison de la presse du Cheylard.

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Vernet Charlotte, Monsieur Vigouroux David et leur fils qui se sont installés à l'Auche ainsi qu'à Madame Laye Marie-Ange et son fils Kylian installés aux Planches.

INFORMATIONS UTILES

Horaires de la mairie

Mardi et vendredi de 13h à 17h.

Téléphone : 04.75.29.23.69 / Courriel : mairie.st.christol@orange.fr

La Poste

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30.

Au bord du Talaron

Horaires d'ouverture : jeudi : 18h-22h et du vendredi au dimanche : 8h-22h

Repas uniquement sur réservation. 06.70.62.69.72

Le petit journal de Saint Christol

Si vous avez des sujets d'articles, n'hésitez pas à nous les faire parvenir à la mairie de Saint Christol ou à l'adresse mail : communication-saintchristol07@outlook.fr. Plus précisément nous cherchons à enrichir notre article intitulé « Saint Christol autrefois et aujourd'hui » grâce à vos anecdotes et histoires sur la commune. Nous vous en remercions par avance.

Les correspondants

L'Hebdo de l'Ardèche : Danielle Coulomb au 06.82.82.45.49

Suite à la mise en place des numérotations et noms des rues de la commune, nous vous rappelons qu'il est indispensable de faire la modification de votre adresse pour éviter le renvoi de votre courrier à l'expéditeur.

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Dimanche 25 juin :

Le vingtième raid VTT des Monts d'Ardèche fera étape à Saint Christol

Les Murmures du Talaron :

Samedi 24 juin à 19h : Feu de la Saint Jean. Concert avec le groupe **Les Afficheurs**

Mardi 18 juillet : Bal itinérant sur la place de l'Église

Vendredi 21 et samedi 22 juillet : Petit festival des grandes chansons

Mardi 15 août : Fête de la crique



Manoir de Mirabel, Saint Christol
(photo du haut réalisée en 1904 et photo du bas en 2023)

